

Charte de déontologie ECO2M



Je m'engage à apporter un soutien inconditionnel à mes clients, à les aider à utiliser au maximum leurs potentiels et leurs ressources pour l'atteinte de leurs objectifs.

Ma compétence professionnelle est garantie par la formation dans le domaine du coaching que j'ai suivie et les formations que je suis actuellement afin de développer de nouvelles pratiques servant les intérêts de mes clients.

J'Identifie avec précision mes qualifications de coach, mon expertise, mon expérience, ma formation, mes diplômes ou certificats de coach.

J'évite toute discrimination illicite dans les activités professionnelles, comme l'âge, la race, le sexe, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la religion, l'origine nationale ou l'invalidité.

J'ai été coachée et ai recours à la supervision par un pair.

Je suis en relation avec les organisations professionnelles du coaching et des pratiques connexes comme l'Analyse Transactionnelle ou la Programmation Neuro Linguistique et me tiens ainsi informée des évolutions et avancées en matière de coaching.

J'explique et m'assure que, avant ou au moment de la première session de coaching, mes clients comprennent bien la nature du coaching, de la confidentialité, les dispositions financières et toute autre clause de l'accord ou du contrat de coaching.

Je formalise un contrat écrit avec mes clients lorsqu'ils acceptent de commencer le coaching. Celui-ci détaille le service de coaching, les aspects logistiques sur la tenue des séances et leur tarif, la relation entre le coach et son client, la manière dont les informations relatives au coaching sont échangées entre le coach, le client et un éventuel prescripteur, les responsabilités de chacun, l'environnement de confidentialité, les limites du coaching.

J'assure le niveau de confidentialité le plus strict pour l'ensemble des données de mes clients.

Je maintiens, stocke et détruis tous les dossiers, y compris les fichiers et les communications électroniques, créés au cours de mes missions de coaching

d'une manière qui favorise la confidentialité, la sécurité et la vie privée et qui se conforme à toutes les lois et accords applicables

Je n'accepte aucun avantage à caractère personnel, professionnel ou financier ni ne tire profit de la relation avec mes clients, sauf dans le cas d'une forme de compensation définie dans le cadre du contrat.

Je ne fais aucune déclaration mensongère ou erronée sur les bénéfices du coaching pour mes clients ou sur ma propre personne en tant que coach.

Je m'assure en permanence du bénéfice du coaching sur mes clients et de ma capacité à les accompagner au mieux. Si je ne suis pas en mesure d'accompagner mes clients dans un domaine soulevé par ceux-ci, je les oriente vers un confrère spécialiste du domaine ou demande l'assistance de professionnels et décide de l'action à entreprendre.

En tant que professionnelle du coaching, je fais preuve d'intégrité, de respect des engagements, d'écoute active et je ne promeus pas une solution particulière. Je suis à l'écoute de mes clients car ils détiennent leurs propres solutions. Je ne fais aucune déclaration publique qui soit fausse ou mensongère sur les services que je propose. Je contribue à l'image positive de la profession par mon comportement, mes compétences et ma vision du monde positive.

Je respecte le droit du client à mettre fin à la relation de coaching à tout moment au cours du processus, sous réserve des dispositions du contrat. Je suis attentive aux signes m'indiquant que le client ne tire plus de bénéfice de la relation de coaching.

En tant que coach professionnel, je reconnais et je m'engage à respecter mes obligations légales et éthiques envers mes clients (de coaching, de mentorat, de formation ou de supervision), mes confrères et envers le public au sens large. Je m'engage à suivre ce code de déontologie et à l'appliquer avec les personnes que j'accompagne.

Jamila SAFOUANE BENNANI